



Municipalité de
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU

Séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue au Centre d'Interprétation du cerf de Virginie, le 18 août 2025 à 15 h 30, à laquelle :

Sont présents :

Roch Carpentier	Maire
Linda Lirette	Conseillère
Yves Morin	Conseiller
Sylvie Leclair	Conseillère
Hugo Carle	Conseiller

Sont absents :

Gilles Courchainé Conseiller

Également présente : Mme Jodane Courchesne, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2025-08-13084 Ouverture de l'assemblée

Hugo Carle appuyé de Yves Morin propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit ouverte à 15h30.

Adoptée à l'unanimité.

2025-08-13085 Adoption de l'ordre du jour

Linda Lirette appuyée de Sylvie Leclair propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Mandat à représentant
4. Liste des immeubles devant être vendus
5. Parole au public et période de questions
6. Levée de l'assemblée

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2025-08-13086 Mandat à représentant

Pour autoriser la secrétaire-trésorière, directrice générale, Madame Jodane Courchesne à enchérir pour l'acquisition de certains immeubles mis en vente pour défaut de paiement des taxes

ATTENDU que la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipal;

ATTENDU que certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement des taxes et ce, selon la résolution portant le numéro 2025-09-13078;

ATTENDU que ce Conseil croit opportun d'autoriser la secrétaire-trésorière et directrice générale à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

Hugo Carle appuyé de Yves Morin propose et il est résolu que :

Conformément aux dispositions du Code municipal, ce Conseil autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Jodane Courchesne à enchérir pour et au nom de la municipalité pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 6 novembre 2025 et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité

2025-08-13087

Liste des immeubles devant être vendus

La secrétaire-trésorière soumet au Conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières dues à la municipalité, à la date du 6 novembre 2025 afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipal de la Province de Québec;

Il est proposé par Mme Sylvie Leclair, conseillère, appuyée de Mme Linda Lirette, conseillère propose et il est résolu que :

Ledit état soit et est approuvé par le Conseil et que la secrétaire-trésorière, directrice générale, Madame Jodane Courchesne prenne les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité régionale de comté (MRC) de la Vallée-de-la-Gatineau tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Parole au public et période de questions

- Madame Réjeanne Lecompte demande si la liste sera disponible au public.

2025-08-13088

Levée de l'assemblée

Yves Morin appuyé de Hugo Carle propose et il est résolu que la présente session soit levée à 15h33.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Roch Carpentier
Maire

Jodane Courchesne
Directrice générale
Greffière-trésorière